

Venez écrire  
le **futur**  
de votre  
quotidien

**Gers 2040**  
Des territoires, un avenir

Syndicat mixte  
**SCOT**  
de Gascogne

Venez écrire  
le **futur**  
de votre  
quotidien

## Plan d'intervention

1. Campagne participative
2. Pourquoi un projet de territoire(s) à cette échelle ?
3. Comprendre le(s) territoire(s) du SCoT de Gascogne
4. Projet de territoire(s) à enrichir

# Règles du jeu de la réunion

- Présentation synthétique : techniciens du Syndicat mixte
- Point à clarifier : réponse immédiate
- Questions, remarques, compléments, ... : à l'issue de la présentation
- Débats ouverts : merci de vous présenter, rester succinct
- Réponses politiques : élus, représentants du Syndicat mixte
- Réponses techniques : techniciens du Syndicat mixte



# Campagne participative

Gers 2040 : des territoires, un avenir

# Objectifs

- Ouvrir au grand public le travail mené depuis 2017
- Informer, expliquer
- Comprendre le sujet afin de s'en saisir
- Enrichir

# Organisation

- 13 réunions publiques d'information du 17 octobre au 14 novembre
- 3 ateliers les 19, 21 et 26 novembre

Venez écrire  
le **futur**  
de votre  
quotidien

Réunions publiques  
d'information et  
ateliers participatifs

- |                         |                            |   |
|-------------------------|----------------------------|---|
| > GIMONT / 17 oct.      | > LECTOURE / 30 oct.       | > AUCH                                    |
| > SEISSAN / 21 oct.     | > LOMBEZ / 5 nov.          | - Atelier « eau » / 19 nov.               |
| > NOGARO / 22 oct.      | > L'ISLE-JOURDAIN / 7 nov. | - Atelier « mobilités » / 21 nov.         |
| > SAINTE-DODE / 23 oct. | > VIC-FEZENSAC / 7 nov.    | - Atelier « identité gersoise » / 26 nov. |
| > MAUVEZIN / 24 oct.    | > MIRANDE / 13 nov.        |   |
| > AUCH / 28 oct.        | > GONDRIN / 14 nov.        |   |
| > CONDOM / 29 oct.      |                            |   |

Toutes les infos et contribution possible sur [www.scotdegascogne.com](http://www.scotdegascogne.com)



Pourquoi un projet de territoire(s) à cette échelle ?

Qualité-de-vie

Accessibilité Ressource-en-eau

Temps-de-déplacements

Centre-ville/centre-village

Prosperité-des-entreprises

urbain Inégalités

Solidarité

Mobilité

Agriculture

Ruralité

Attractivité

Modèle

Risques

Péri-urbanisation

Métropolisation

Réseaux

Identité

Commerces

Dispersion Déséquilibres

Services

Bien-vieillir Bassin-de-vie

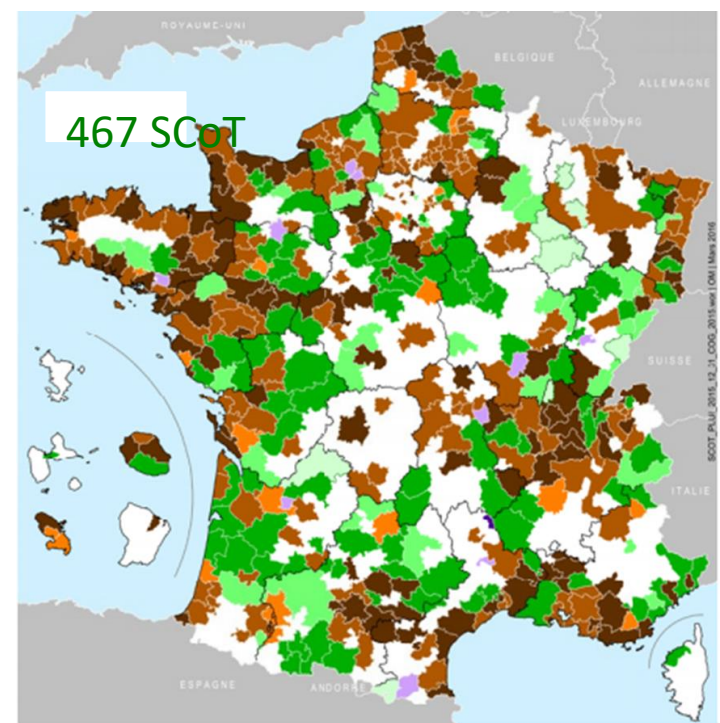
Bien-grandir

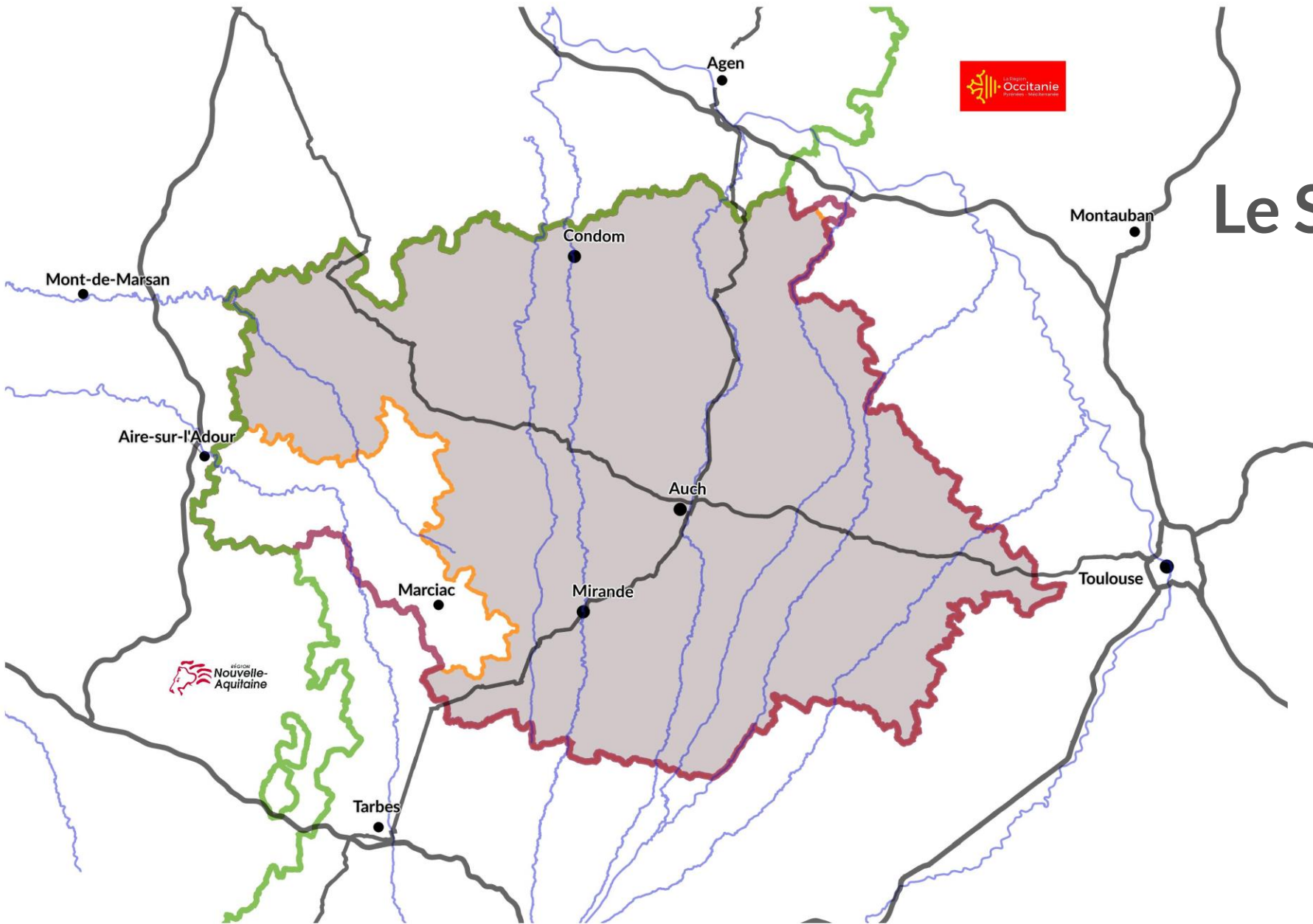
Equipements



# Le Schéma de cohérence territoriale en France

- Projet stratégique d'aménagement de territoire à 20 ans
- Cohérence des politiques publiques
- Urbanisation organisée plutôt que subie
- Piloté par les Elus au service des habitants





# Le SCoT de Gascogne

397 communes  
13 intercommunalités

3 Pôles d'Équilibre Territorial et Rural  
5 600 km<sup>2</sup>  
180 000 habitants  
65 000 emplois

# Les acteurs

## Elus

- 397 communes
- 13 intercommunalités
- 3 PETR
- Comité syndical
- 4 parlementaires
- 9 SCoT voisins

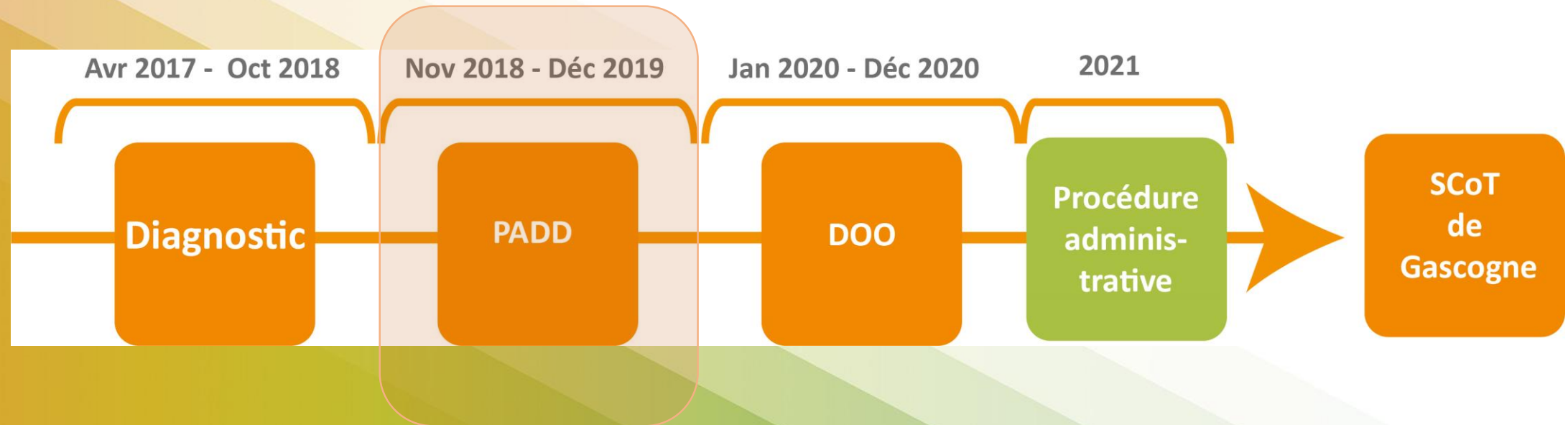
## Techniciens

- 3 PETR
- 13 intercommunalités
- Personnes Publiques Associées
- 9 SCoT voisins

## Société civile

- 4 conseils de développement
- Sociaux- professionnels
- Habitants

# Le calendrier

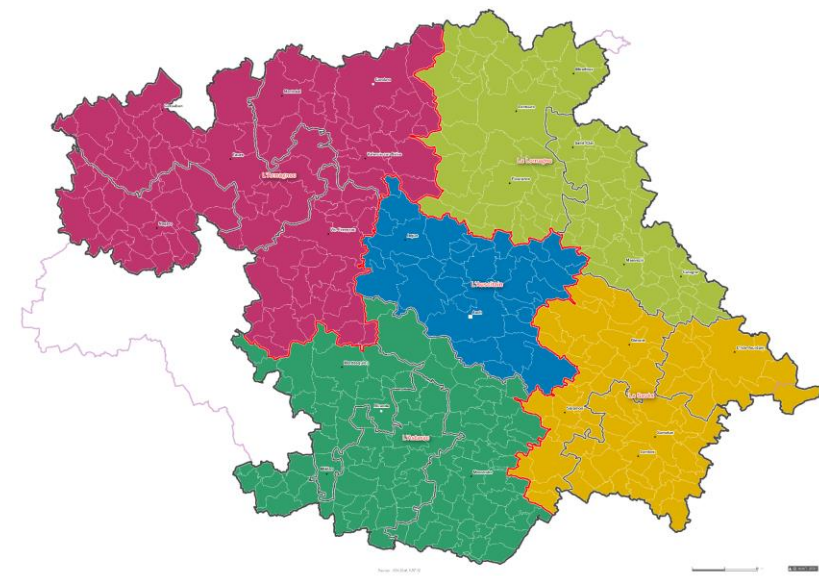




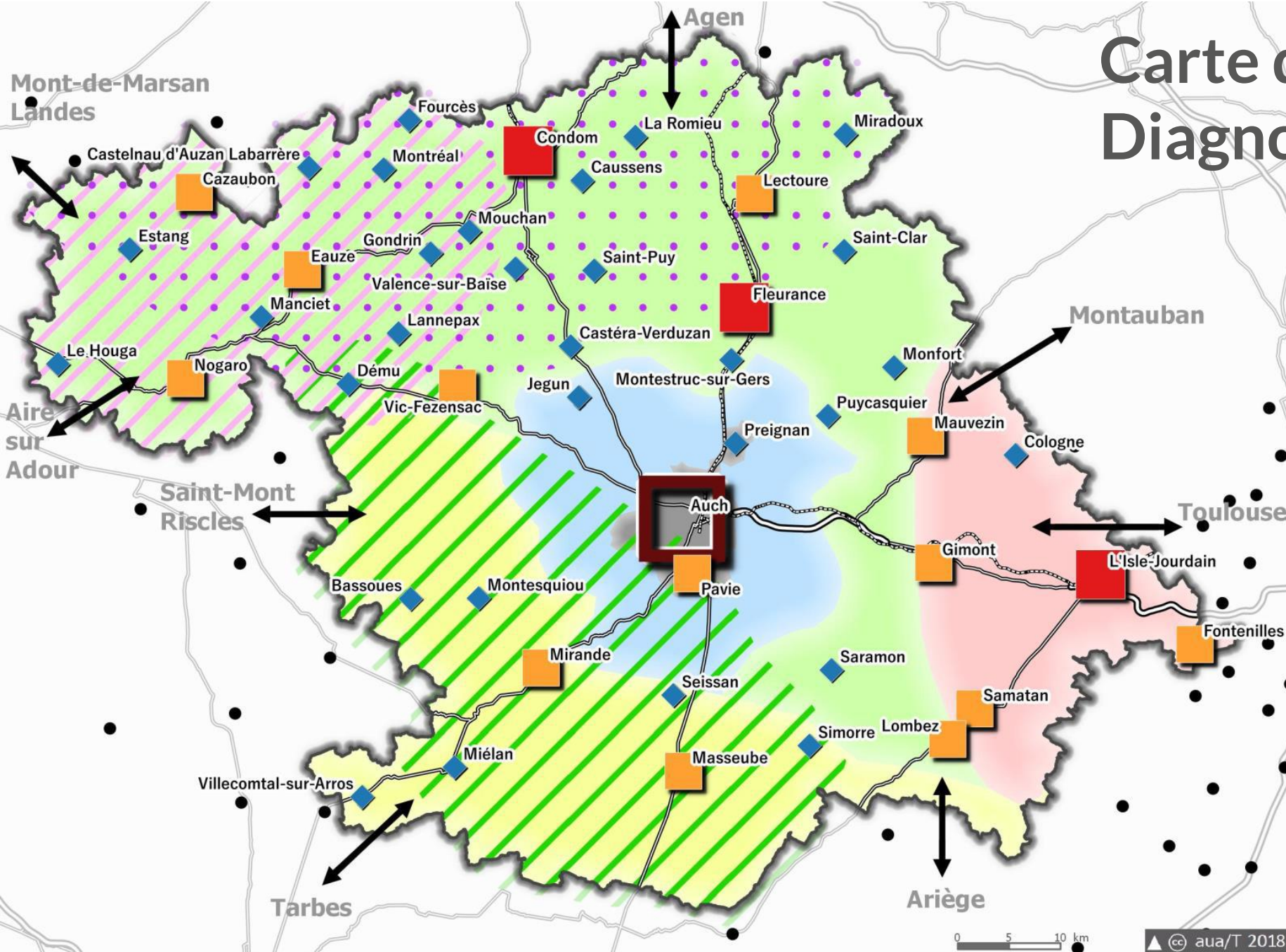
# Comprendre le(s) territoire(s) du SCoT de Gascogne

# De l'intérêt du diagnostic

- Diagnostic : connaître le territoire, le comprendre et l'analyser
- Faire ressortir atouts / fragilités
- Identifier les enjeux
  - Globaux / spécifiques
  - Thématiques / transversaux



# Carte de synthèse Diagnostic déc. 2018





# Le projet politique à enrichir



# L'assise du projet

## Indésirable

- Une réserve d'indiens en fonctionnant en autarcie
- Un territoire sous cloche, seulement « poumon vert »
- Un territoire « dortoir » des polarités voisines en limitant leurs impacts négatifs

## Désirable

- S'appuyer sur la ruralité, support de qualité de vie
- Tirer partie des dynamiques régionales, d'agglomérations et métropolitaines
- Rompre avec la période passée
- Respecter les spécificités territoriales

# Les conditions indispensables

- L'amélioration de l'accessibilité du territoire, des infrastructures de transport et des réseaux
- La mise en place d'une stratégie d'attractivité
- Une solidarité territoriale
- Un équilibre entre le développement urbain et la préservation de l'environnement

# 3 axes stratégiques

- Un territoire ressources
- Un territoire acteur de son développement
- Un territoire de proximités

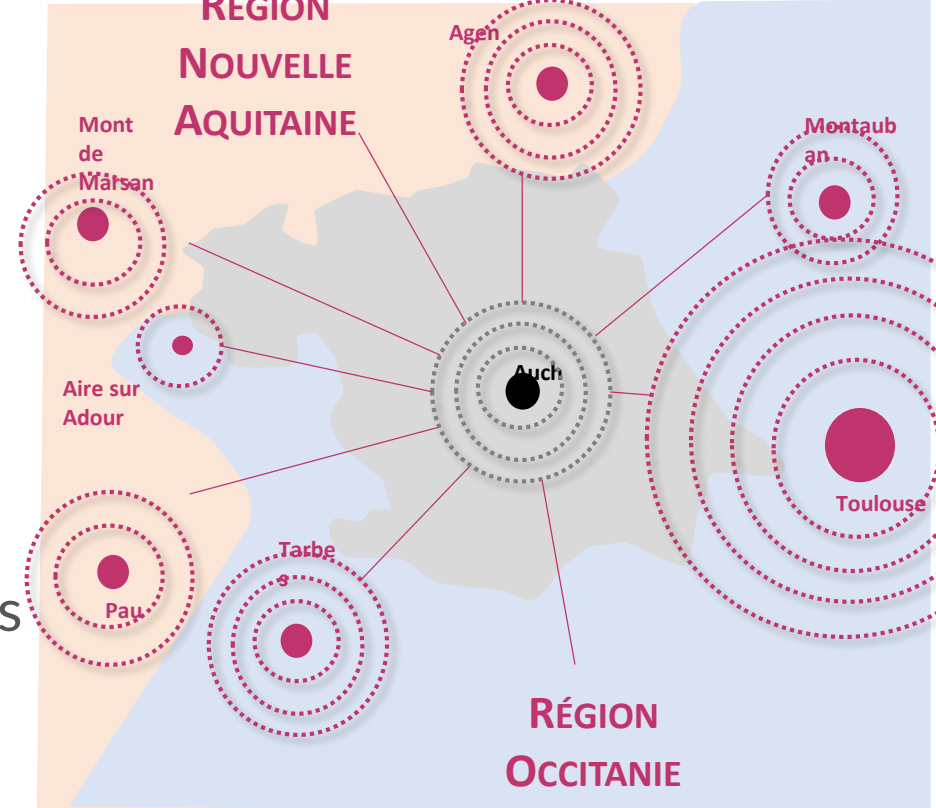
# Un territoire ressources

- Préserver et valoriser son cadre de vie
- Valoriser une agriculture locale et raisonnée
- Economiser le foncier
- Protéger et valoriser les ressources naturelles
- Promouvoir un développement touristique
- Développer des énergies renouvelables pour devenir territoire à énergie positive
- S'adapter aux effets du changement climatique et limiter la vulnérabilité



# Un territoire acteur

- Développer des coopérations territoriales
- Maîtriser les influences extérieures
- Développer et améliorer l'accessibilité et la mobilité
- Susciter et développer l'économie



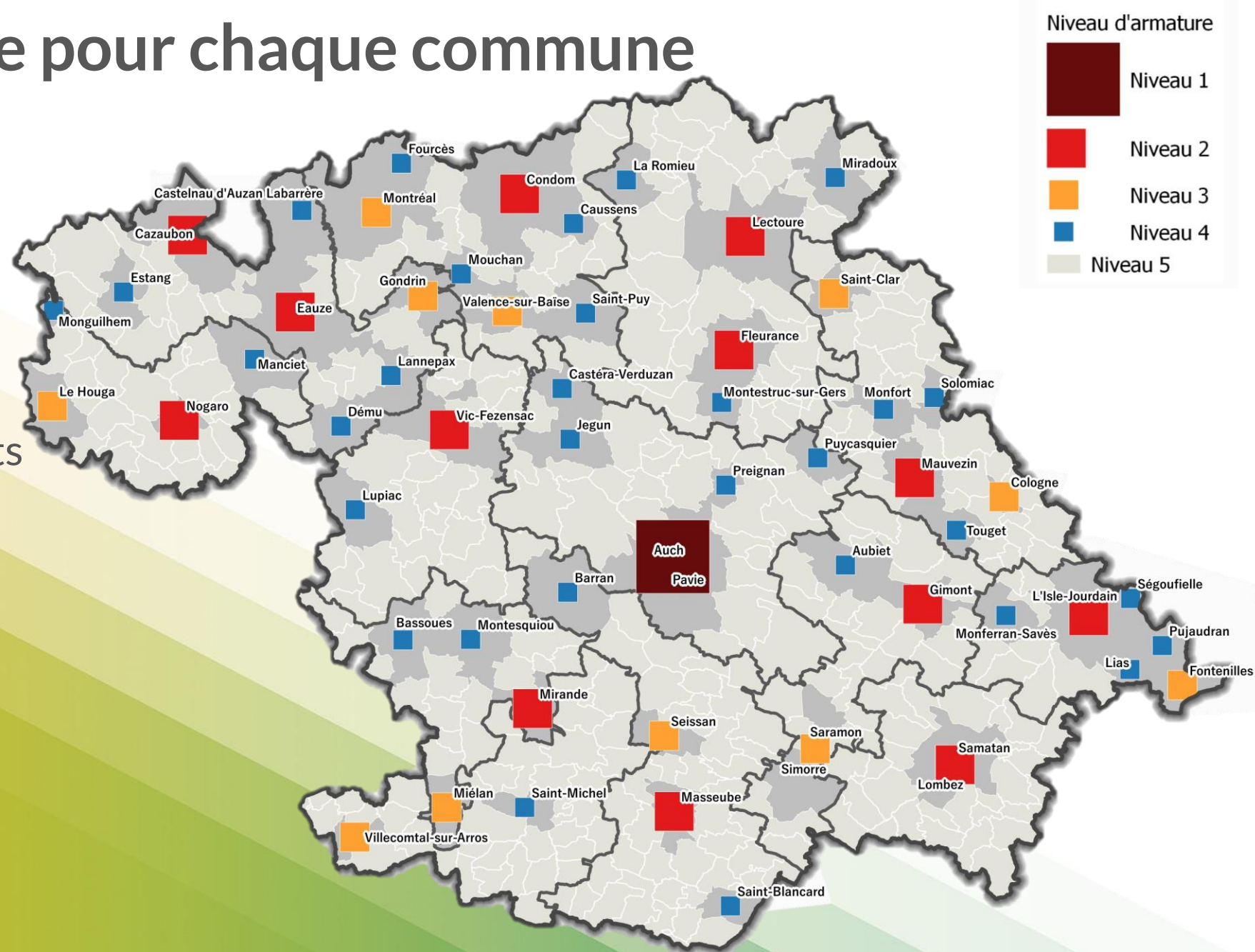
# Un territoire des proximités



- Renforcer le rôle d'Auch, en tant que ville-centre
- Rééquilibrer le maillage du territoire
- Maintenir, créer et développer les équipements/services
- Développer et améliorer les réseaux et la mobilité
- Développer une politique ambitieuse en matière d'habitat

# Un rôle pour chaque commune

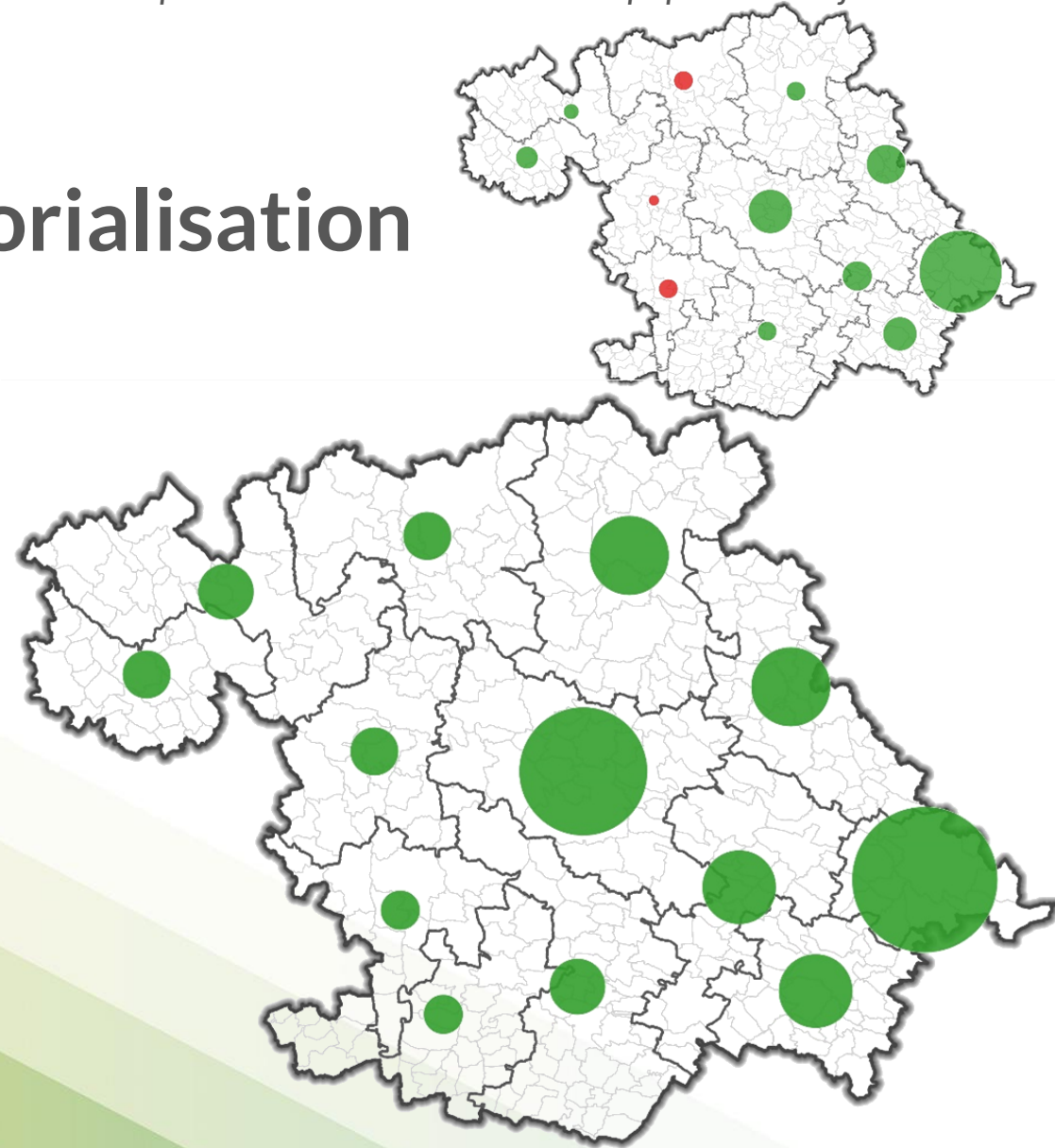
- Une armature qui doit guider les développements à venir
- Une hiérarchisation qui implique des responsabilités adaptées



+ 34 000 habitants

## Les principes de territorialisation démographique

- Permettre à tous les territoires du SCoT d'envisager un développement, aussi mesuré soit-il
- Viser une meilleure répartition des nouveaux habitants
- Conforter l'organisation multipolaire



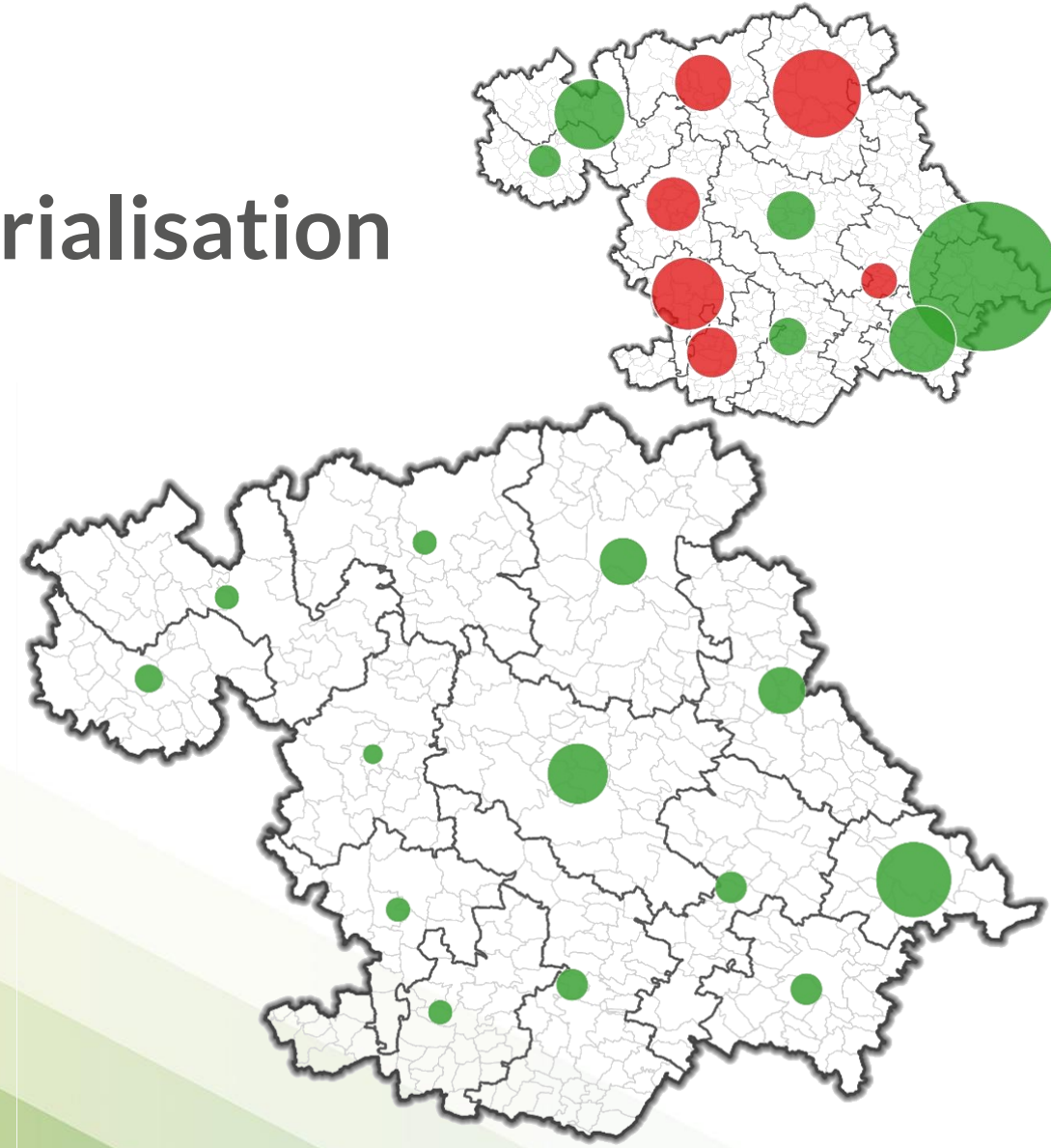
Hypothèse de répartition des 34 000 habitants supplémentaires en 2040



+ 10 000 emplois

## Les principes de territorialisation économique

- Coordonner et articuler le développement de l'économie présente au développement démographique envisagé pour répondre aux besoins des futurs habitants
- Orienter le développement des activités productives prioritairement sur les communes structurantes desservies par des axes de communication majeurs
- Poursuivre le déploiement des activités productives dans le tissu urbain et les zones d'activités existantes



Hypothèse de répartition des 10 000 emplois retenus en 2040

- 50 ha/an

## Les principes de territorialisation pour un développement plus vertueux

- Prendre en compte l'accueil économique et résidentiel envisagé
- Limiter l'éparpillement de l'urbanisation
- Prioriser le développement dans le tissu déjà urbanisé et, le cas échéant, développer les extensions urbaines en continuité du tissu urbain existant
- Maintenir et préserver les atouts / spécificités du territoire : naturels, paysagers, agricoles
- Identifier des limites franches entre espaces urbains et agro-naturels



# Echanges avec la salle